

L'avant-JO fait saliver en région

Tony Estanguet, le président de Paris 2024, veut « faire vivre les Jeux partout en France, du plus petit village à la plus grande région ». Appel entendu : des centaines de collectivités postulent pour accueillir des délégations avant la compétition.

Stéphane Barnoin
stephane.barnoin@centrefrance.com

Il a lâché les rames pour le cahier et l'ordinateur. Pendant des mois, l'ex-kayakiste Nicolas Maillotte a écumé les terrains, gymnases, courts, pistes et pas de tir de l'Yonne. Objectif : repérer les sites susceptibles de servir de camp d'entraînement aux délégations en amont du grand rendez-vous parisien.

Ne pas rater le train

Le chargé de mission JO 2024 du Conseil départemental et du Comité olympique icaunais a beaucoup visité. Et beaucoup trié. « Ma chance, dit-il, c'est d'avoir participé plusieurs fois aux Jeux. Je connais les exigences des athlètes et leurs contraintes. Ça aide au moment du choix. On voit vite si une installation a le potentiel ou non pour répondre au cahier des charges. »

Car le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojo) a fixé une feuille de route rigoureuse. Pour espérer décrocher le label « Centre



« AMAZING ! » À l'été 2012, avant les JO de Londres, Vichy avait réussi un gros coup en accueillant les nageurs américains, dont le légendaire Michael Phelps. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

de préparation aux Jeux » (CPJ), valable de septembre 2020 à septembre 2024, les collectivités doivent cocher une multitude de cases. Équipement sportif bien sûr, mais aussi hébergement, restauration, sécurité, services médicaux, interprètes ou encore accessibilité : sur chacun de ces items, des « caractéristiques mini-

males » sont requises.

Les hôtels ou logements inférieurs à la catégorie 3 étoiles seront par exemple exclus d'office. Tout comme les postulants proposant un temps de trajet supérieur à quinze minutes « en car ou en navette entre le principal site d'entraînement et le lieu d'hébergement ».

Au terme de son mara-

thon, Nicolas Maillotte a finalement retenu sept sites. Foot et rugby à Auxerre, tir à l'arc à Briennon-sur-Armançon, athlétisme à Saint-Florentin, ainsi que tir, tennis et volleyball à Sens.

Ces candidatures ont été formalisées via une plateforme dédiée en ligne. Toutes vont être analysées en détail par le Cojo, avec l'espoir d'intégrer le catalo-

gue numérique qui sera remis l'été prochain aux fédérations internationales. À elles, ensuite, de faire leur marché.

Dans le Loiret aussi, on veut sa part du gâteau. Le territoire s'appuie sur une culture forte dans plusieurs disciplines (gym, escrime, judo), doublée de structures de pointe. De quoi nourrir de sérieux espoirs. « Les JO sont une vitrine unique. On ne veut pas rater le train », pose Antoine Richomme, chargé de mission à l'échelle du département.

Premier objectif : se faire une place dans le catalogue officiel

Un forum a été organisé en juin pour « fédérer les collectivités et créer une dynamique ». Résultat : les prétendants affluent. « On devrait arriver à une cinquantaine de candidatures pour être CPJ », poursuit Antoine Richomme. Cela concerne l'agglomération d'Orléans, bien sûr, mais aussi des communes plus petites comme Pithiviers pour le rugby, Le Malesherbois pour le foot, La Chapelle-Saint-Mesmin pour le BMX, Gien pour le ball-trap ou encore Saint-Cyr-en-Val pour le tennis de

table. On ne vise évidemment pas à chaque fois les Chinois et les Américains. Si on arrive à accueillir quelques délégations, ce sera déjà très bien ! »

Incontournable lobbying

Vichy, dans l'Allier, voit encore plus grand. Pour améliorer les nombreuses installations existantes et en créer de nouvelles (dont une grande halle), près de 50 millions d'euros vont être investis. « Des décisions avaient été prises avant la désignation de Paris. Mais les Jeux sont forcément devenus un élément plus que moteur pour nous », explique Philippe Costelle, le directeur des sports à Vichy communautaire.

À terme, le plateau de la cité thermale pourrait être l'un de ceux capable d'accueillir la plus grande diversité de disciplines et donc d'entraînements pré-olympiques. « On travaille au quotidien pour peaufiner les derniers détails et finaliser les dossiers CPJ », indique Philippe Costelle.

L'échéance approche : la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 novembre. Une étape importante, forcément, mais pas une fin en soi. Car même s'ils obtiennent le feu vert du Cojo, les postulants devront aussi se livrer à un intense travail de lobbying pour séduire les fédérations et emporter le morceau. ■